

Bois Energie Othe Armance → En avril dernier, Gilles Prestat, Olivier Guyon et Benoît Lévêque ont créé la SARL BEOA, Bois Energie Othe Armance. Lors de la fête de l'agriculture, ils feront des démonstrations de fabrication de plaquettes forestières.

Une diversification valorisant un gisement d'énergie verte locale



Lors d'une démonstration : la grue alimente le déchiqueteur puis les plaquettes forestières sont projetées dans la benne

Ils sont prêts, ils ont stocké du bois, ils sont équipés et ils ont un objectif : approvisionner en plaquettes de bois collectivités, entreprises et particuliers de leur région soucieux d'alléger leur facture de chauffage et de valoriser une source d'énergie

locale renouvelable. Mais avant de réaliser ce projet, Gilles Prestat, Benoît Lévêque et Olivier Guyon ont franchi en deux ans toutes les étapes nécessaires pour passer de l'idée d'une possible diversification à la création de leur Sarl. « Nous

cherchions tous les 3 à nous diversifier. Benoît Lévêque et moi-même, nous travaillions ensemble et nous étions déjà à la recherche d'une nouvelle activité. Benoît était déjà équipé d'une chaudière à plaquettes de bois. De son côté, Olivier Guyon, qui s'était déjà lancé dans une entreprise de débroussaillage et de travaux d'entretien forestiers, était aussi en quête d'une piste de développement proche de l'expérience qu'il venait d'acquérir dans ce domaine. Dans le même temps la mission bio-énergie, mise en place début 2006 à la Chambre d'Agriculture, se fixait pour thème majeur le développement de la filière bois énergie.

SUITE PAGE 14

SAFER
Champagne-Ardenne
2 bis rue Jeanne d'Arc
BP 4027 - 10013 TROYES CEDEX



vous accompagne

- ☞ pour faciliter vos projets d'installation et d'agrandissement des exploitations agricoles.
- ☞ pour restructurer les exploitations au moyen d'une bourse d'échanges.

Pour tous renseignements :
Tél. 03.25.73.42.89 - Fax 03.25.73.81.65
e-mail : service.aube@safer-cha.fr

Santé Sécurité au Travail

La prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)

Les troubles musculo-squelettiques sont les maladies professionnelles les plus fréquentes. Les TMS ou affections péri-articulaires sont des pathologies qui affectent les tissus mous (tendons, nerfs, ...) qui se trouvent à la périphérie des articulations.

Leurs conséquences sociales sont préoccupantes car certaines pathologies sont handicapantes dans la vie quotidienne et peuvent compromettre la vie professionnelle.

D'une manière générale, l'organisme, les articulations, les muscles, tendons, ligaments répondent aux sollicitations par leur capacité à les supporter.

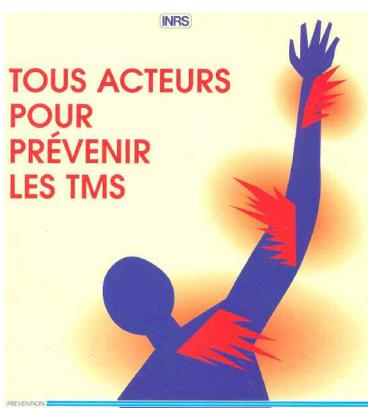
Il s'installe :

- un équilibre : tout va bien ... ou
- un déséquilibre : problème qui apparaît lorsque la capacité dite fonctionnelle ne supporte plus la sollicitation.

Le risque de voir apparaître un trouble musculo-squelettique est lié à ce déséquilibre.

Le premier symptôme de toutes ces pathologies -tendinites, syndrome du canal carpien, épicondylite, ...- est la DOULEUR.

Localisée en début, elle peut s'é-



tendre, survenant le plus souvent après un travail d'une certaine durée. Quel que soit le cas, parlez-en à votre médecin du travail avant que la douleur ne s'installe et ne devienne chronique.

Les TMS ont des origines multifactorielles : réduire ces pathologies demande une volonté forte de l'entreprise en instaurant une prévention durable, sur le long terme, et qui associe *connaissance - formation - action*.

Dans l'AUBE, un groupe de travail inter-institutionnel et pluridisciplinaire poursuit sa réflexion sur les TMS. Ce groupe est composé de l'ARACT Champagne Ardenne, de la CRAM Nord Est, du GISMA (service santé au tra-

vail à Troyes) et de la MSA Sud Champagne (Santé Sécurité au Travail).

Au niveau NATIONAL, une campagne de communication est menée depuis avril dernier par le ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité : films de sensibilisation à la télévision, annonces de presse, affiches et brochures diffusées et téléchargeables sur le site www.info-tms.fr

LA CELLULE AUBOISE TMS

Pour vous aider à comprendre l'origine de ces pathologies, nous vous invitons à venir nous rejoindre **le dimanche 31 août 2008 à la fête de l'agriculture : Le Jards (canton d'Aix en Othe) au stand MSA**

Exemple du syndrome du canal carpien

- Coût moyen : plus de 8 000 euros
 - Nombre de jours d'arrêt moyen : 164 (plus de 5 mois)
- Moyenne sur 7 ans (2000-2006) - France entière - Régime agricole
SOURCE : SID CCMSA JUILLET 2007

Autre animation de la MSA : "Manipuler les bovins en toute sécurité"

Des démonstrations techniques seront organisées tout au long de la journée afin de travailler en toute sécurité avec les animaux : approcher et isoler une bête, la calmer, l'attacher à une barrière, la droguer, la coucher... De même et dans le contexte de la FCO, les couloirs de contention du GDS Aube seront aussi utilisés pour comprendre et susciter l'intérêt de ce matériel lors des vaccinations à venir. De la documentation sur ces différents sujets sera disponible au stand MSA. N'hésitez pas à vous informer.



Vos contacts

MSA Sud Champagne (Aube Haute-Marne)
Santé Sécurité au Travail
• Aube : 03 25 43 54 52
• Haute Marne : 03 25 30 33 16
www.msa10-52.fr

L'essentiel et plus encore



santé
famille
retraite
services